

SEMINAIRE INTER-PAYS DU PQIP/DCTP SUR LES CADRES NATIONAUX DE CERTIFICATION (CNC)

Abidjan, les 8 et 9 juillet 2013



- 1. POINT AVANCEMENT CNC DES PAYS**
- 2. ELEMENTS STRUCTURANTS**
- 3. QUESTIONS A DEBATTRE**
- 4. ETAPES A VENIR**

INTRODUCTION

Tous les pays frappés par le chômage et la crise de l'emploi interrogent leurs système de formation professionnelle et technique (FPT) qui sont pour la plus part en réforme. Les stratégies visent une FTP ouverte à tous avec un dispositif de certification qui valorise tous les parcours et contextes de formation particulièrement ceux touchant le grand nombre des populations qui développent les compétences dans des formations non formelles et informelles.

INTRODUCTION

Perception des pays sur la définition des CNC

Même si les formulations varient, tous les pays convergent vers la compréhension que le cadre national des certifications est l'instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux déterminés d'éducation et de formation, qui vise à intégrer et à coordonner les sous-systèmes nationaux de certification et à améliorer la transparence, l'accessibilité, la gradation et la qualité des certifications à l'égard du marché du travail et de la société civile ».

1. Les grandes données sur les dispositifs nationaux ou système national de certification

Certifications du système éducation et de formation

Les présentations des pays ont confirmé les résultats de l'étude ADEA qui a révélé que les efforts d'élaboration de CNC existants ont une perspective de structuration des dispositifs de FP et leur positionnement par rapport au dispositif de l'enseignement général jusqu'au supérieur.

On note la coexistence de plusieurs sous-systèmes avec des niveaux de certification relativement différents donc conciliables. Les cadres intégrés présentent 5 à 10 niveaux dans les contextes les plus élaborés (Afrique du sud, Ile Maurice).

1. Les grandes données sur les dispositifs nationaux ou système national de certification

Equivalences et passerelles

Les équivalences sont explicites pour les certifications relatives à l'enseignement général et l'enseignement technique. Elles le sont moins pour les certifications de la formation professionnelle surtout celles portées par les dispositifs non formels et informels.

Les CNC sont dans leur ensemble soucieux du DCTP et développent des référentiels dans ce sens.

1. Les grandes données sur les dispositifs nationaux ou système national de certification

Equivalences et passerelles

Les certifications sont basées sur l'évaluation des acquis relativement à des référentiels sous la responsabilité d'une autorité qui garantit la fiabilité du processus.

Presque tous les pays inscrivent dans les dispositifs de certification la VAE sans que la question de savoir entre les compétences et le métier ce qui sera certifié ne soit tranchée.

Les objectifs poursuivis par les CNC ne sont pas toujours explicites (lisibilité du système, mobilité, intégration de l'informel et du non formel).

2. Les degrés d'intégration des dispositifs de certification du DCTP dans un CNC

En général, le ministère en charge de la FP certifie toutes les formations. Mais la conception et la mise en œuvre des CNC pose des problèmes quand la responsabilité des formations est disséminée sur plusieurs ministères soulevant des conflits de leadership.

Tous les dispositifs actuels de certification reconnaissent les voies et parcours non formels et informels de formation en privilégiant l'évaluation (examens).

Le renforcement de capacité des adultes et les formations non formelles et informelles donnent lieu à des attestations sans une reconnaissance nationale.

3. Les acteurs de la certification

Les échanges entre pays ont révélé que le fondement d'un CNC réussi qui promeuve la FTP doit reposer sur un partenariat école-entreprise efficace qu'il faut bien définir.

Les pouvoirs publics restent prépondérants dans les CNC avec comme partenaires les organisations d'employeurs, les organisations de travailleurs, les organisations professionnelles du monde artisanal et rural, les ONG d'appui au développement des métiers. Leur participation à tout le processus reste à parfaire.

Les dispositifs sont régis par des textes et portés souvent par les structures / directions techniques qui en avait primitivement la responsabilité.

4. Les éléments structurants 1

- Positionnement de la formation professionnelle comme moteur de l'économie : réformes du système en général, création d'un organisme de supervision et de coordination de tout le système : (Rwanda Workforce Development Authority, Maurice,)
- Etablissement d'un partenariat renforcé avec le secteur privé. Les modèles présentés : i) SETA (branches professionnelles), ii) Industrial Training Advisory Committee (Afrique du Sud et Maurice), iii) Présentation des pays : Implication du Secteur Privé (commissions consultatives)

5. Les éléments structurants 2

- Etablissement d'un cadre légal et d'outils pour la certification : Création d'organes en charge de la certification ; de suivi et d'évaluation du processus de certification (révision du CNC si nécessaire Afrique du Sud dispositif déconcentré)
- Intégration du système informel de FP : apprentissage traditionnel et apprentissage rénové
- Mécanisme de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience pour une intégration des systèmes informel et non-formel et incluant des dispositifs dans certains pays pour certifier en langues nationales : Burkina Faso (CQB)

5. Les éléments structurants 3

- Refonte des curricula et adoption de l'APC pour créer des références de compétences correspondant aux économies nationales et donc en support aux secteurs productifs dont l'informel et le secteur agricole (tous les pays)
- Identification des filières porteuses et élaboration de programmes décennaux de formation (Mali, Benin, etc..)
- Choix de certains pays de développer une approche par sous-secteurs de la formation professionnelle (Rwanda, Ghana, et le Mali avec l'apprentissage) et d'intégrer plus un cadre national

5. Les éléments structurants 4

- Identification des niveaux de certification (de 5 à 10 niveaux avec des passerelles)
- Identification et Intégration de deux modes de certification : formation professionnelle formelle et la validation des acquis de l'expérience (compétences acquises sur le lieu de travail)
- Disponibilité des évaluateurs / certificateurs pour l'APC et le mécanisme de VAE

6. Les questions à débattre 1

- C'est quoi un CNC? que peut-il faire? et que ne peut-il pas faire? **Questions qui renvoient à la présentation de Mme CHARRAUD et l'exposé de Mr Kaylash Allgoo**
- Le champ d'application: doit-on prendre en compte l'ensemble du système éducatif (enseignement supérieur, enseignement secondaire général, enseignement technique et professionnel, enseignement fondamental) (un cadre fédérateur) ? ou doit-on créer un cadre pour le sous-système (formation professionnelle, par exemple) ?

6. Les questions à débattre 2

- Les objectifs du cadre national de certifications (les types de passerelles à mettre en place : mobilité géographique ? mobilité sectorielle ? mobilité intersectorielle ?).
- Le choix définitif des cadres institutionnel, législatif et réglementaire de certifications.
- Pilotage (plusieurs ministères) : création d'une structure autonome ou mise en synergie des institutions existantes (fédération)?

6. Les questions à débattre 3

- Quels types de niveaux doit-on privilégier : Est-ce des niveaux de formation ? ou des niveaux de qualification ? ou une combinaison des deux ?
- Comment promouvoir et valoriser le DCTP (mauvaise image)?
- Comment favoriser la progression de tous les modes d'apprentissage (mobilité et insertion durable) et l'apprentissage tout au long de la vie?
- Bien-fondé et processus d'élaboration de cadres sous-régionaux ?

7. Les grandes caractéristiques du CNC existant, en cours de mise en œuvre ou en projet

8. Les étapes à venir

9. Recommandations

- Expertise de l'ADEA pour une feuille de route adaptable en vue de la mise en place des CNC

CONCLUSION